

GROUPE DE TRAVAIL

CARTE SCOLAIRE DU VENDREDI 27 JANVIER 2017

MESURES ET POSTES DIVERS

Fusion possible des écoles

Aire-sur-la-Lys

- Arques "Kergomard" maternelle 2536 V
- Arques "Jules-Ferry" élémentaire 3399 H

Avion

- Avion "Marcel-Cachin" maternelle 2251 K
- Avion "Marcel-Cachin" élémentaire 2447 Y

Liévin

- Liévin "Adrienne Berteloot" maternelle en REP 2283 V
- Liévin "Adrienne Berteloot" élémentaire en REP 1559 H

Saint-Omer 1

- Lumbres "Marie Curie" maternelle 423 Y
- Lumbres "Suzanne Lacore" maternelle 422 X

Montreuil-sur-Mer

- Rang-du-Fliers "Les Lutins" maternelle 2280 S
- Rang-du-Fliers "Jacques Prévert" élémentaire 1665 Y

Arras 3

- Saint-Nicolas "Constant-Dutilleux Centre" maternelle 3070 A
- Saint-Nicolas "Charles-Desavary" élémentaire 3069 Z

Saint-Pol

- Saint-Pol "La Fontaine" élémentaire 2061 D
- Saint-Pol "Jacques-Prévert" élémentaire 2062 E

R.P.I

Arras 2

RPI n° 22

(Boisleux-au-Mont maternelle 4217 X, Hamelincourt élémentaire 593 H, Moyenneville élémentaire 599 P et Boisleux-saint-Marc commune sans école)

Modification d'implantation de la direction unique et transformation de postes :

- Direction unique élémentaire à 5 classes à l'école d'Hamelincourt (au lieu d'une direction unique élémentaire à 5 classes à l'école de Moyenneville).
- Transformation du poste de directeur en poste élémentaire à l'école de :
 - Moyenneville élémentaire
- Transformation d'un poste élémentaire en poste de directeur à l'école de :
 - Hamelincourt élémentaire

RPI n° 55

(Boiry-Becquerelle élémentaire 569 G, Boyelles élémentaire 571 J et Saint-Léger- les-Croisilles maternelle 4170 W)

- Mise en place d'une direction unique élémentaire à 5 classes à l'école élémentaire de Boyelles (au lieu d'une direction partielle élémentaire à 4 classes à l'école de Boyelles pour Boyelles et Saint-Léger-les-Croisilles et d'une direction autonome pour Boiry-Becquerelle)
- Transformation du poste de directeur en poste élémentaire à l'école de Boiry- Becquerelle

RPI n° 59

(Chérisy élémentaire 576 P, Fontaine-lez-Croisilles élémentaire 588 C, Guemappe élémentaire 591 F, Héninel élémentaire 591 J et Wancourt maternelle 805 W)

- Mise en place d'une direction partielle élémentaire à 2 classes à l'école de Chérisy (pour Chérisy et Héninel) au lieu des directions autonomes à Chérisy et Héninel
- Transformation du poste de directeur en poste élémentaire à l'école d'Héninel.

Arras 4

RPI n° 26

(Agnès-les-Duisans maternelle 4214 U, Habarcq élémentaire 711 L, Noyellette-en- l'Eau élémentaire 500 G, Gouves, Lattre-saint-Quentin et Montenescourt sont des communes sans école)

- Ré-ouverture de l'école de Montenescourt 0719 V
- Transfert d'un poste élémentaire de Habarcq école élémentaire vers Montenescourt école élémentaire.

Hesdin

RPI n° 29

(Alette élémentaire 1237 H, Bimont maternelle 907 Z et Clenleu élémentaire 1216 K)

Extension du RPI n° 29 à la commune d'Hucqueliers : école primaire 3938 U

RPI n° 50

(Cavron-saint-Martin élémentaire 2823 G, Wambercourt élémentaire 2000 M, Wamin maternelle 2024 N et La Loge commune sans école)

Modification d'implantation de la direction unique et transformation de postes :

- Direction unique élémentaire à 3 classes à l'école de Wambercourt (au lieu d'une direction unique maternelle à 3 classes à l'école de Wamin).
- Transformation du poste élémentaire en poste de directeur à l'école de :
 - Wambercourt élémentaire
- Transformation du poste de directeur en poste maternel à l'école de :
 - Wamin maternelle

Liévin

RPI n° 82

(Carency maternelle 1414 A et Villers-au-Bois élémentaire 1448 M)

- Mise en place d'une direction unique élémentaire à 5 classes à l'école élémentaire de Villers-au-Bois.

Aire-sur-la-Lys

RPI n° 119 – Dissolution du RPI intracommunal

(Dohem "Centre" primaire 1850 Z et Dohem "Maisnil" pas d'école)

Béthune 2

RPI n° 135

(Auchy-au-Bois "Vert Bocage" élémentaire 4206 K, Ligny-lez-Aire "Carnot" primaire 4203 G, Rely élémentaire 1893 W et Westrehem commune sans école)

Régularisation

Transfert du poste élémentaire de Ligny-lez-Aire école primaire "Carnot" vers Auchy-au-Bois école élémentaire "Vert Bocage".

Saint-Omer 1

RPI n° 142 – Dissolution du RPI

(Audincthun primaire 1744 J, Dennebroeucq élémentaire 1751 S et Reclinghem primaire 4297 J)
- Sortie de l'école d'Audincthun du RPI (1 maternelle et 1 élémentaire)

Création d'un RPC à l'école de Dennebroeucq : (Dennebroeucq élémentaire, Coyecques et Reclinghem communes sans école)

- Intégration de l'école primaire de Coyecques 1750 R (1 maternelle et 2 élémentaires)
- fermeture de l'école primaire de Coyecques et transfert du poste maternel et des deux postes élémentaires à l'école élémentaire de Dennebroeucq (qui devient école primaire)
- fermeture de l'école primaire de Reclinghem et transfert du poste maternel et du poste élémentaire à l'école élémentaire de Dennebroeucq (qui devient école primaire)

Audruicq

Réorganisation du RPI n° 151

(Muncq-Nieurlet primaire un poste maternel et un poste élémentaire 1127 N et Recques-sur-Hem primaire 1 poste maternel et deux postes élémentaires 1132 U :

Transfert d'un poste maternel de :

- Muncq-Nieurlet primaire (devient école élémentaire) vers
- Recques-sur-Hem primaire (devient école maternelle)

Transfert de deux postes élémentaires de :

- Recques-sur-Hem primaire (devient école maternelle) vers
- Muncq-Nieurlet primaire (devient école élémentaire)

Nouvelle Structure du RPI :

- Recques-sur-Hem maternelle : 2 postes maternels
- Muncq-Nieurlet élémentaire : 3 postes élémentaires

Ulis Ecole

Béthune 3

Transfert du poste d'Ulis école option D (TFC) de Hersin-Coupigny école élémentaire "Eluard-Triolet" 3511 E vers Sains-en-Gohelle école élémentaire en REP "Macé-Barbusse" 4015 C.

Calais 2

Transformation d'un poste d'Ulis école option A (TFA) en poste d'Ulis école option D (TSLA) et transfert de Calais école élémentaire "La Fontaine" 1143 F vers Calais école élémentaire "Châteaubriand" 1079 L.

POSTES DIVERS

Postes d'application

Arras 1

- Transformation d'un poste élémentaire d'application en poste élémentaire ordinaire à l'école élémentaire d'application "Anatole-France" d'Arras 460N.
- Transformation d'un poste de directeur d'école d'application en poste de directeur d'école ordinaire à l'école élémentaire d'application "La Fontaine" d'Arras 461P, l'école élémentaire d'application devient école élémentaire ordinaire.
- Transformation d'un poste élémentaire d'application en poste élémentaire ordinaire à l'école élémentaire d'application "La Fontaine" d'Arras.

Boulogne-sur-Mer 2

- Transformation d'un poste élémentaire d'application en poste élémentaire ordinaire à l'école élémentaire d'application "Jean Jaurès" d'Outreau 1253 A
- Transformation d'un poste élémentaire d'application en poste élémentaire ordinaire à l'école élémentaire "Aristide Vallois" à Le Portel 1258 F

Postes de titulaires mobiles

Boulogne-sur-Mer 1

- Transfert de deux postes de titulaires mobiles rattachés à l'école primaire "Bucaille-Pelletan" 4113 J de Boulogne-sur-Mer :
 - un poste transféré vers l'école élémentaire "Cary-Sauvage" 1170 K de Boulogne
 - un poste transféré vers l'école élémentaire "Deseille" 1184 A de Boulogne
- Transfert d'un poste de titulaire mobile rattaché à l'école maternelle "Edouard Herriot" 393 R de Boulogne-sur-Mer vers l'école maternelle "Jean-Pierre Florian" 391 N de Boulogne-sur-Mer

Poste de C.P.C.

- **Transformation** du poste de C.P.C. E.P.S. en poste de C.P.C. Généraliste dans la circonscription de Béthune 1
- **Transformation** du poste de C.P.C. E.P.S. en poste de C.P.C. Généraliste dans la circonscription de Lens

Dispositif "Plus de Maîtres que de Classes"

Création de 55 postes pour toutes les écoles élémentaires et primaires en éducation prioritaire qui n'en bénéficient pas encore, et un-e enseignant-e de plus à Calais pour les écoles Greuze et Constantine.

Création de postes BDFC

- 10 postes sur la circonscription de Boulogne-sur-Mer (Boulogne 1)
- 10 postes sur la circonscription de Calais (Calais 1)

Transformation de postes ZIL en postes de BD

670 postes dont 33 pour les REP+

ETABLISSEMENTS SPECIALISES

Liévin

Ecoles maternelle, élémentaire "A. Berteloot" et IEM "Vent de Bise" de Liévin

Ecole élémentaire spécialisé et IEM

- **Retrait** du poste de directeur spécialisé implanté à l'école élémentaire spécialisée "A. Berteloot"
- **Transformation** de l'école élémentaire spécialisée en une école ordinaire à 5 classes, avec une création d'un poste de directeur ordinaire.
- **Création** d'une unité d'enseignement au sein de l'IEM Vent-de-Bise-Dupas par transfert de 4 postes spécialisés actuellement implantés à l'école élémentaire "A. Berteloot" (1 poste d'adjoint déchargeant le directeur spécialisé ; 3 postes d'adjoints ULIS C)
- **Dotation** de l'unité d'enseignement de 0,25 ETP d'adjoint spécialisé supplémentaire au titre de la coordination pédagogique.
- **Création** d'un poste à l'IME les Saules de Rang du Fliers

Ecole maternelle

- **Transfert** d'un poste spécialisé (poste d'adjoint spécialisé ULIS C) vers l'Unité d'Enseignement de l'IEM Vent-de-Bise-Dupas.

Calais A.S.H.

Pour régularisation : (Dispositif EMAUTIS)

Transfert d'un poste d'adjoint spécialisé option D de :

- Hucqueliers I.M.E. 2940 J (La Vie Active) vers
- Longuenesse « René Carbonnel » I.M.E. 2832 S (La Vie Active)

Transfert d'un demi-poste d'UPR de la prison de Longuenesse à la prison de Bapaume